

Québec, le 2 février 2017

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

Hydro-Québec  
Équipements et services partagés  
Place Dupuis, tour 1, 18<sup>e</sup> étage  
855, rue Sainte-Catherine Est  
Montréal (Québec) H2L 4P5

N/Réf. : 3211-11-105

Objet : Projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île sur les territoires des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de Lanaudière, des Laurentides et de Montréal / Poste Judith-Jasmin – Construction et exploitation

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de la demande de certificat d'autorisation datée du 19 décembre 2016 et complétée le 24 janvier 2017 ainsi qu'à la décision du gouvernement par le décret numéro 355-2015 du 22 avril 2015 d'autoriser le projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île sur les territoires des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de Lanaudière, des Laurentides et de Montréal, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser les activités décrites ci-dessous :

la construction et l'exploitation du poste Judith-Jasmin.

Les documents énumérés à la condition 1 du décret numéro 355-2015 du 22 avril 2015 et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre de M<sup>me</sup> Anick Tremblay, d'Hydro-Québec, à M. Denis Talbot, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 19 décembre 2016, concernant la demande de certificat d'autorisation pour le projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île, 2 pages et 20 pièces jointes incluant 5 devis et 15 plans;

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 2 -

N/Réf. : 3211-11-105

Le 2 février 2017

- Courriel de M. Louis Bordeleau, d'Hydro-Québec, à M<sup>me</sup> Marie-Eve Fortin, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, envoyé le 19 janvier 2016 à 12 h 10, concernant le déboisement supplémentaire nécessaire, 1 page et 1 pièce jointe :
  - Plan localisant le déboisement nécessaire;
- Courriel de M<sup>me</sup> Christiane Rompré, d'Hydro-Québec, à M<sup>me</sup> Marie-Eve Fortin, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, envoyé le 24 janvier 2017 à 15 h 54, concernant les réponses aux questions du Ministère, 1 page et 1 pièce jointe :
  - Document de réponses aux questions.

### DEVIS

- HYDRO-QUÉBEC, INNOVATION, ÉQUIPEMENT ET SERVICE PARTAGÉ – *Appel de propositions #15332201 – Poste Judith-Jasmin, Lot 3 – Construction du poste 735 kV-120 kV – Clauses particulières*, non daté, 81 pages;
- *Clauses générales et complémentaires d'environnement – Poste Judith-Jasmin, Lot 3*, non daté, 7 pages;
- HYDRO-QUÉBEC, ÉQUIPEMENT ET SERVICE PARTAGÉ ET SOCIÉTÉ DE LA BAIE-JAMES – *Clauses environnementales normalisées*, mai 2016, 40 pages;
- HYDRO-QUÉBEC, ÉQUIPEMENT ET SERVICE PARTAGÉ ET SOCIÉTÉ DE LA BAIE-JAMES – *Devis technique pour les travaux de génie civil et de montage des charpentes principales et des supports d'appareillage – Poste Judith-Jasmin 120-25 kV – O.T.P. : QP8ZW travaux lot 3*, septembre 2016, 107 pages incluant 3 annexes;
- HYDRO-QUÉBEC, ÉQUIPEMENT ET SERVICE PARTAGÉ ET SOCIÉTÉ DE LA BAIE-JAMES – *Devis technique pour les travaux de génie civil et de montage des charpentes principales et des supports d'appareillage – Poste Judith-Jasmin 735-120 kV – Travaux Lot 3 – Poste 735-120kV*, septembre 2016, 123 pages incluant 4 annexes.

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 3 -

N/Réf. : 3211-11-105

Le 2 février 2017

### PLANS

- Plan 7454-40110-001-01-0-HQ-0-QP8ZW-01-UA, *Poste Judith-Jasmin 735-120 kV, Installation électrique – Plan d'ensemble*, signé et scellé par David Blackburn Girard, ing., daté du 30 septembre 2016;
- Plan 7454-40300-002-01-0-HQ-0-QP8ZW-03-GC, *Poste Judith-Jasmin 735-120 kV, Construction générale – Disposition des fondations, massifs et caniveaux – Plan d'ensemble*, signé et scellé par Jean-François Claude, ing., daté du 16 septembre 2016;
- Plan 7454-40300-005-01-0-HQ-0-QP8ZW-03-GC, *Poste Judith-Jasmin 735-120 kV, Construction générale – Séparateur préfabriqué*, signé et scellé par Boris Kozlov, ing., daté du 23 septembre 2016;
- Plans 7454-40300-013-01-0-HQ-0-QP8ZW-03-GC à 7454-40300-013-03-0-HQ-0-QP8ZW-03-GC, 3 feuillets, *Poste Judith-Jasmin 735-120 kV, Construction générale – Bassins de récupération d'huile XL2 – Plans et coupes*, signés et scellés par Jean-François Claude, ing., daté du 16 septembre 2016;
- Plans 7454-40300-015-01-0-HQ-0-QP8ZW-03-GC à 7454-40300-015-05-0-HQ-0-QP8ZW-03-GC, 5 feuillets, *Poste Judith-Jasmin 735-120 kV, Construction générale – Bassins de récupération d'huile T3 et T4*, signés et scellés par Jean-François Claude, ing., daté du 16 septembre 2016;
- Plan 7484-40300-001-01-0-HQ-0-QP8ZW-01-GC-2, *Poste Judith-Jasmin 120-25 kV, Construction générale – Localisation des fondations 120-25 kV, massifs de distribution, télécom et câbles de puissance*, signé et scellé par Valérie Dallaire, ing., daté du 30 septembre 2016;
- Plans 7484-40300-005-01-0-HQ-0-QP8ZW-01-GC-2 à 7484-40300-005-03-0-HQ-0-QP8ZW-01-GC-2, 3 feuillets, *Poste Judith-Jasmin 120-25 kV, Construction générale – Bassins de récupération d'huile flexible*, signés et scellés par Valérie Dallaire, ing., daté du 30 septembre 2016.

En cas de conflit entre les dispositions des documents ci-dessus mentionnés, les dispositions les plus récentes prévalent.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à cette demande de certificat d'autorisation et à ces documents.

CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 4 -

N/Réf. : 3211-11-105

Le 2 février 2017

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



Yves Rochon  
Directeur général de l'évaluation environnementale et stratégique